

Editorial : "L'infanterie, reine des batailles"

Autor(en): **Andrey, Dominique**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2012)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le commandant des Forces terrestres fait visiter le Centre d'instruction au combat Ouest (CIC) à son homologue suédois. Bure, 23 août 2011. Photo © Bat chars 17.

Editorial: « L'infanterie, reine des batailles »

Commandant de Corps Dominique Andrey

Commandant des Forces terrestres

L'infanterie est le cœur irremplaçable de toute armée de terre. Elle en a été et reste l'élément constant à travers les siècles, indépendamment des évolutions tactiques ou techniques. Elle module la quantité des effectifs, elle concrétise la polyvalence des engagements, elle est surtout le facteur humain par excellence. C'est elle qui a porté le poids de nos diverses conceptions de défense. C'est la reine des batailles ! D'aucuns trouveront cette assertion totalement dépassée, mais dissertons un peu sur la notion de bataille...

Les tâches dévolues à notre armée dans le cadre de la défense du pays et de la protection de sa population ont bien évolué. L'adversaire est devenu polymorphe et ne se limite plus à une seule menace aéroterrestre et mécanisée ; il peut générer des situations de crise bien en dessous d'un seuil de guerre. L'armée doit contribuer, seule ou en coopération avec d'autres forces de sécurité, à stabiliser des secteurs, à maîtriser des terrains-clé et à sécuriser population et infrastructures. La bataille potentielle prend un sens élargi : elle devient l'exercice du maintien du monopole de la force du côté de notre pays et de l'Etat de droit.

L'infanterie, encore et toujours, est de cette bataille. Elle doit s'y montrer flexible dans les tâches à remplir, rapide dans le déploiement, modulable dans l'articulation, apte à collaborer, convaincante au contact de la population, et capable de s'imposer rapidement face à l'adversaire.

Et si l'on prend en compte les tâches à venir de notre armée dans le contexte de la Politique de sécurité et dans le cadre du Réseau national de sécurité, c'est notamment dans la protection des infrastructures critiques qu'un effort devra être porté. Assurer la défense du pays et la protection de ses habitants, c'est aussi permettre à celui-ci de fonctionner aussi normalement que possible, quelles que soient la forme et l'intensité des dangers et menaces. La bataille peut donc se développer autour de la maîtrise ou de l'intégrité de nos infrastructures routières,

ferroviaires, énergétiques ou de télécommunication ; il faut être capable de les protéger.

C'est à nouveau de l'infanterie, en collaboration avec d'autres spécialistes, dont on a besoin pour ce genre de tâches, extrêmement et rapidement variables dans l'intensité potentielle du combat, allant du simple dispositif de garde à un dispositif de combat tous azimuts incluant le contrôle du secteur d'intérêt environnant, et contribuant ainsi subsidiairement à la manœuvre des formations mécanisées et à la défense du territoire.

Cette infanterie doit donc continuer à être très polyvalente, modulable à souhait, équipée aussi bien pour s'imposer que pour garantir sa propre protection, et surtout entraînée à faire face à toute la palette des agressions possibles.

Notre infanterie n'est définitivement plus le produit des levées en masse et l'outil nécessaire à une défense semi-statique échelonnée dans la profondeur. C'est un instrument flexible et efficace, adapté à travailler aussi bien au contact de la population et pour sa protection, qu'à la maîtrise de secteurs et d'objets et ainsi à la défense du pays.

Notre infanterie restera la reine des batailles, celles petites ou grandes, ouvertes ou évitées, qui permettront d'assurer notre sécurité collective.

D. A.